



La réforme du MCO aéronautique

Florence Parly

| Ministre des Armées.

Si chaque jour, nos pilotes peuvent voler en toute sérénité et sécurité, c'est grâce à l'immense qualité du Maintien en condition opérationnelle (MCO). Mais parce que nous visons l'excellence, il était nécessaire de réformer notre MCO aéronautique.

En 2017, la disponibilité des flottes d'aéronefs était inférieure à 50 %, en chute libre depuis quinze ans, alors même que les coûts de maintenance s'envolaient. Il était temps de mettre fin à cette situation intenable. Elle niait le travail acharné et rigoureux des femmes et des hommes engagés dans la noble tâche de maintenance aéronautique ; elle empêchait nos armées de se consacrer à tous les entraînements et formations nécessaires ; elle contraignait l'utilisation de nos ressources.

Nous avons engagé une réforme inédite du MCO aéronautique dès décembre 2017. Le chemin parcouru depuis est remarquable : seulement quatre mois plus tard, en avril 2018, nous avons donné naissance à la Direction de la maintenance aéronautique, la DMAé. Directement rattachée à l'état-major des Armées, elle introduit une véritable cohérence entre les objectifs de performance du MCO des aéronefs de nos trois Armées, et ce en toute indépendance. La DMAé, c'est aussi l'interlocuteur unique de la gouvernance du MCO aéronautique. Finie, la multiplication de petits contrats pour un même appareil entraînant une déperdition de responsabilité entre les différents acteurs industriels, désormais la DMAé centralise des contrats globaux avec un maître d'ouvrage principal pour chaque flotte. Le premier de ces contrats « nouvelle génération » a été conclu en janvier 2019 pour les hélicoptères Fennec.

Et nous ne sommes qu'au début de la transformation amorcée. L'année 2019 sera intense pour le MCO aéronautique : d'ici la fin de l'été, l'Organisation conjointe de coopération en matière d'armement (OCCAr) et la DMAé aux commandes, ce sont le Rafale, le Cougar, l'AT2L, le Dauphin-Panther, l'A400M

et le Tigre qui feront l'objet des nouveaux contrats principaux. Nous ne ralentirons pas la cadence. Nos ambitions pour le MCO aéronautique inscrites dans le marbre de la loi de programmation militaire 2019-2025, nous soutiendrons les efforts dans la durée. Nous continuerons de prouver que les mutations profondes et rapides de notre ministère ne sont pas illusoire, mais bien possibles, et surtout réelles.

*

**

Je veillerai personnellement à aller au bout de cette réforme du MCO aéronautique. Je tiens particulièrement à ce que nos pilotes puissent voler et s'entraîner dans les meilleures conditions. Il en va de l'efficacité de nos forces sur le terrain. ♦